

*Présents : C. BONNAT, A CAILLOT, V. FRICONNET, R. DANIEL, E. ROULAUD, E.GOURLAOUEN  
Y. CHERBEIX, P. MEYNARD, M.L. JACQUEMENT, A. DANIEL, R.GUINEBERT G. JACQUEMENT.*

*Excusées : Mmes AUBRUN LAVAUD*

*Secrétaire de séance : E. ROULAUD*

\*\*\*\*\*

L'horaire de la séance initialement prévu à 19h30 est avancé à 19h à la demande du Maire.

Ouverture de la séance à 19 h 10

### **1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 15/05/2023**

Véronique FRICONNET fait remarquer que M. VERGNOL André n'a pas accepté d'être membre suppléant de la commission de révision de la liste électorale. Aussi, elle demande que la liste des membres de cette commission soit rectifiée sur le compte rendu du Conseil du 15 mai 2023 et que celui-ci soit publié de nouveau.

### **2) Compte-rendu de la réunion à la Sous-Préfecture**

Une réunion a eu lieu à la Sous-Préfecture avec le maire et la secrétaire de mairie pour définir le nouveau dispositif d'attribution des subventions aux communes.

Ces subventions seront désormais réparties par Mme la Sous-Préfète aux communes de l'arrondissement et le montant total des subventions attribuées par les différents partenaires pourra atteindre 80 % .

### **3) Extension de la Maison de Santé : \* présentation des entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres avec les montants des marchés de travaux :**

Le tableau des entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres est communiqué aux membres du conseil. Tous les lots ont été attribués pour un montant total de **186 904 € H.T.**, légèrement inférieur à l'estimation de l'architecte, soit 190 000 € H.T.

\*demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR :

Le Maire informe le Conseil que cette opération a déjà bénéficié de deux subventions, l'une du Conseil Départemental à hauteur de 20% et l'autre de l'Etat au titre de la DSIL à hauteur de 15%.

Il est donc possible de bénéficier d'une subvention complémentaire par l'Etat au titre de la DETR.

Aussi, le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention début octobre sur la base d'un nouveau plan de financement, afin de pouvoir signer les marchés de travaux prochainement et démarrer les travaux début Novembre. Accord du Conseil pour le faire.

### **4) Aménagement d'un local associatif communal :** demandes de renouvellement de subvention à l'Etat, au titre de la D.E.T.R et au Conseil Départemental au titre des C.T.D

Cette opération est estimée à **171 119 € H.T.** Aussi, le Maire propose de déposer les deux demandes de subvention sur la base d'un nouveau plan de financement, à hauteur de 30% auprès du Département et de 50 % auprès de l'Etat, sachant que ces travaux vont débiter courant Octobre.

Accord du Conseil pour le faire.

### **5) Projet d'acquisition de matériels de voirie**

Deux réunions avec les personnes compétentes dans ce domaine ont eu lieu pour discuter de ce sujet.

Pour 2023, le fauchage des accotements sera sous-traité à une société privée, le matériel de la commune n'étant pas en état pour réaliser ce travail en régie.

Le tracteur Renault sera repris par le concessionnaire retenu pour l'acquisition d'un nouveau tracteur.

Un investissement sera fait en 2024 sur du matériel plus puissant et mieux adapté.

Un devis va être établi pour l'achat d'un matériel de tonte spécifique et adapté à l'entretien de la nouvelle installation de filtration des eaux usées, afin de pouvoir bénéficier d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE. Accord du Conseil.

### **6) Affectation de crédits à l'article 673 du Budget Assainissement**

Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits d'un montant de 455 € de l'article 6152 vers l'article 673 du Budget Assainis. afin de régulariser une opération comptable, à la demande de la Trésorerie. Accord du Conseil.

### **7) Modification de l'heure d'extinction de l'éclairage public**

Une réunion avec le SEHV aura lieu le 11 Octobre prochain.

Une proposition d'extinction de l'éclairage public entre 21 h du soir et 6 h du matin est votée à 10 voix contre 2 (proposition à 22 h par ces deux conseillers). Le SEHV sera informé de cette proposition, afin d'établir une étude relative aux économies d'énergie pouvant être réalisées et aux faisabilités techniques en fonction des lampadaires existants.

**8) Personnel communal** : création d'un emploi d'Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe

Daniel BAYLE peut prétendre à un avancement de grade en tant qu'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, remplissant les conditions d'ancienneté requises pour celui-ci. Il est donc nécessaire de créer cet emploi. Accord du Conseil pour le faire au 01/11/2023, puisqu'il faut déclarer ce poste vacant minimum 1 mois avant la nomination.

**9) Affaire Commune c/ANDRIEUX** : liquidation de l'astreinte prononcée par la CAA de BORDEAUX le 04/07/2023 (cf Arrêt ci-joint)

Le Maire informe le Conseil que suite à l'arrêt rendu par la Cour Administrative d'Appel de BORDEAUX, la Commune est condamnée à verser la somme de 500 € à Monsieur ANDRIEUX et 2 500 € à l'Etat. Ceci soldera cette affaire.

Délibération prise par le Conseil pour procéder au versement de cette astreinte aux deux parties désignées.

**10) Demande de déplacement d'assiette d'une portion de chemin à « Puy-Grêle »**

Alain CAILLOT expose cette demande après s'être rendu sur place pour rencontrer les propriétaires et leur faire une proposition de déplacement d'assiette du chemin.

Sous réserve de l'accord des propriétaires, qui auront tous les frais afférents à ce dossier, à leur charge, le Conseil donne son accord pour lancer l'enquête publique.

**11) Décision de reprise des concessions après un délai de 3 ans**

Une vérification au niveau de la prise d'une délibération à ce sujet sera faite.

**12) Zéro Artificialisation Nette** : projet de motion présentée par l'Association des Maires Ruraux de France (voir document ci-joint),

Un document concernant ce sujet est remis aux membres présents et une discussion aura lieu, lors du prochain conseil sur ce sujet. Il semble toutefois que la Commune soit très peu concernée par cette mesure.

**13) Questions diverses** :

**\*Courrier envoyé par la chambre d'agriculture aux mairies** :

Elsa GOURLAOUEN informe le conseil qu'un courrier visant à recenser les zones possibles d'implantation au sol de parcs éoliens ou photovoltaïques, a été envoyé aux communes par la Chambre d'Agriculture.

La Communauté de Communes sera questionnée sur ce sujet.

**\*Colis de Noël** :

Alain CAILLOT confirme qu'il n'a reçu aucun élément à ce jour.

**\*Ecole et budget alloué pour les sorties scolaires** :

Demande d'Amélie DANIEL concernant le Budget « Transports Scolaires », elle souhaite que celui-ci soit revu à la hausse.

Le Maire confirme que le budget alloué par la Commune sera celui qui a été annoncé, lors de la réunion de rentrée à l'école.

**\*Régularisation de constructions sur la commune** :

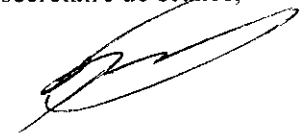
Alain CAILLOT informe le Conseil que diverses constructions ont été implantées récemment sur la Commune, de façon plus ou moins réglementaire. Il est donc nécessaire de procéder à des régularisations, car les installations concernées ne sont pas conformes, notamment au niveau de l'assainissement et de l'alimentation électrique, ni soumis à la moindre fiscalité.

Un rendez-vous sera pris avec la Communauté de Communes pour discuter de ce problème.

Signature du tableau de présence à la séance du Conseil le 15/05/2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

Le secrétaire de séance,



Le Maire,  
